



Le Vicariat du Brabant wallon se prépare à vivre [le Jubilé](#) 2025 sur le thème Pèlerins de l'Espérance. Il est programmé du 24 décembre 2024 au 6 janvier 2026. Tous les 25 ans, l'Église célèbre un Jubilé, centré sur un thème choisi par le pape, cette année le pape François. Un Jubilé est avant tout une expérience spirituelle, un moment fort de grâce et de pardon ! Des activités vicariales et diocésaines seront proposées tout au long de l'année.

« Le Jubilé a toujours représenté dans la vie de l'Église un événement d'une grande importance spirituelle, ecclésiale et sociale.[...] Le saint peuple fidèle de Dieu vit cette célébration comme un don spécial de grâce, caractérisé par le pardon des péchés et, en particulier, par l'indulgence qui est la pleine expression de la miséricorde de Dieu. » Pape François

C'est durant cette nuit de Noël que le pape François ouvrira cette Année Sainte à Rome; une année jubilaire ayant pour thème « Pèlerin de l'espérance ». Et dimanche prochain, à l'occasion de la fête de la Sainte Famille, les diocèses du monde entier célèbreront l'ouverture de l'année jubilaire.

C'est ainsi que dans notre vicariat, s'ouvriront, trois églises jubilaires : l'église Saint Médard à Jodoigne, la Basilique Notre dame de Basse Wavre et la Collégiale Sainte Gertrude à Nivelles. Désignées comme « places d'Espérance », jusqu'au 6 janvier 2026, elles accueilleront les pèlerins souhaitant effectuer une démarche de conversion dans l'Espérance et la Foi.

Invitant à revenir à l'essence de la fraternité, en restaurant sa relation avec le Père et avec ses frères, l'espérance est l'une des trois vertus théologiques avec la foi et la charité, c'est « celle qui oriente, indique la direction et le but de l'existence du croyant ».

Le vrai pèlerinage de l'Espérance est d'abord intérieur. Mettons-nous en route dès aujourd'hui, en communion avec l'Église universelle.

Pour approfondir :

[site officiel du Jubilé 2025](#)

[La bulle papale](#)

[La lettre du Pape François](#)

[Signification du logo du Jubilé](#)